

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE TARN-ET-GARONNE

**EXTRAIT du REGISTRE des  
DELIBERATIONS de la COMMISSION PERMANENTE**

**Séance du 24 juin 2016**

CP2016\_06\_32  
id. 2627

*L'an deux mille seize le vingt quatre juin , les membres de la Commission Permanente légalement convoqués se sont réunis à l'Hôtel du Département, sous la présidence de M. Christian ASTRUC, Président du Conseil Départemental.*

*Présents ou ayant donné procuration de vote :*

*M. ALBUGUES, M. ASTRUC, Mme BAREGES, M. BEQ, M. BESIERS, Mme CABOS, Mme DEBIAIS, M. DEPRINCE, M. DESCAZEAUX, Mme FERRERO, M. HENRYOT, Mme JALAISE, Mme LE CORRE, M. MARDEGAN, Mme MAURIEGE, Mme NEGRE, Mme RIOLS, Mme SARDEING-RODRIGUEZ, M. WEILL*

*Le quorum légal étant atteint, la Commission Permanente peut valablement délibérer.*

**AIDE DU DÉPARTEMENT EN MATIÈRE D' ACTIONS PUBLIQUES  
DE MISE EN VALEUR DES BOURGS.**

**COMMUNES D'ALBIAS, AUVILLAR, BOURRET,  
CASTELMAYRAN, DUNES, ESPALAIS, GRISOLLES, L'HONOR DE  
COS, LIZAC, MOISSAC, MONTESQUIEU, MONTRICOUX ET  
SAINT ANTONIN NOBLE VAL**

**I - RAPPEL**

Une O.P.A.H. est une procédure d'incitation publique à la réhabilitation de logements privés, qui comporte un programme d'opérations d'aménagement réalisées par des communes (actions publiques d'accompagnement).

Ces actions étaient financées à l'origine par le Fonds d'aménagement Urbain (1976) de l'Etat, puis par la Région à partir de 1985.

En 1997, les interventions de la Région et du Département ont été inscrites dans le cadre des contrats de pays, auxquels succèdent les contrats régionaux uniques, ce qui permet un financement conjoint de ces actions.

## **II - FINANCEMENT DES ACTIONS D'ACCOMPAGNEMENT**

Conformément à la décision de l'Assemblée Départementale prise lors de la réunion du 16 mars 2016, concernant les nouvelles politiques d'aides aux communes et EPCI, les programmes de travaux de mise en valeur des centres-bourgs sont financés par le Conseil Départemental :

- à hauteur de **20%** d'une dépense subventionnable plafonnée à **122 000 € HT** de travaux. Une deuxième tranche pourra être accordée.

- dans le cadre de la mise en œuvre des Contrats Régionaux Uniques, le champ d'application de cette politique est étendu pour financer spécifiquement des projets communaux ou intercommunaux à vocation touristique, patrimoniale et de cadre de vie à hauteur de **20%** d'une dépense subventionnable plafonnée à **185 000 € HT** de travaux à concurrence de deux tranches maximum.

La Commission Permanente ayant délégation de compétence pour statuer sur les demandes, Monsieur le Président soumet les dossiers suivants :

### **DEMANDES PRESENTEES DANS LE CADRE D'UNE CONVENTION TERRITORIALE OU D'UN CONTRAT REGIONAL UNIQUE**

<b>COMMUNE - OPERATION</b>	<b>MONTANT TRAVAUX € HT</b>	<b>SUBVENTION</b>
<b>1) ALBIAS</b> Création d'un chemin piétonnier chemin de Loyle. OPAA/ACO01363	100 384 €	<b>100 384 x 20 % = 20 076 €</b>
<i>Observation</i> : Dossier présenté dans le cadre de la convention territoriale du Pays Midi Quercy Année 2014, validé en commission permanente du 15 décembre 2014.		
<b>2) AUVILLAR</b> Aménagement du bourg boulevard Papayette et Pintois (phase 1). OPAA/ACO02073	585 281 € (phase 1)	<b>585 281 x 10 % = 58 528 €</b>
<i>Observation</i> : Dossier présenté dans le cadre de la convention territoriale du Pays Garonne Quercy Gascogne Année 2014, validé en commission permanente du 15 décembre 2014.		
<b>3) BOURRET</b> Aménagement du bourg (tr 2/ph D) : entrée Sud du village RD 26. OPAA/ACO02049	57 257 € (phase D)	<b>57 257 x 20 % = 11 451 €</b>
<i>Observation</i> : Dossier présenté dans le cadre de la convention territoriale du Pays Garonne Quercy Gascogne Année 2014, validé en commission permanente du 15 décembre 2014.		

<b>4) CASTELMAYRAN</b> Aménagement de la traversée du bourg et du chemin Ruelle. OPAA/ACO02062	138 050 €	<b>138 050 x 20 % =</b> <b><u>27 610 €</u></b>
<u>Observation</u> : Préfinancement accordé le 8 janvier 2015. Dossier présenté dans le cadre du Contrat Régional Unique du PETR Garonne Quercy Gascogne - Année 2015.		
<b>5) DUNES</b> Réalisation d'un piétonnier rue Monsempey. OPAA/ACO02060	34 700 €	<b>34 700 x 20 % =</b> <b><u>6 940 €</u></b>
<u>Observation</u> : Préfinancement accordé le 8 janvier 2015. Dossier présenté dans le cadre du Contrat Régional Unique du PETR Garonne Quercy Gascogne - Année 2015.		
<b>6) ESPALAIS</b> Aménagement de la rue de Palhoulet. OPAA/ACO02303	163 669 €	<b>163 669 x 20 % =</b> <b><u>32 733 €</u></b>
<u>Observation</u> : Préfinancement accordé le 29 avril 2015. Dossier présenté dans le cadre du Contrat Régional Unique du PETR Garonne Quercy Gascogne - Année 2015.		
<b>7) GRISOLLES</b> Réhabilitation des espaces publics (place du Coq et Clos de l'église). OPAA/ACO02473	110 000 €	<b>110 000 x 20 % =</b> <b><u>22 000 €</u></b>
<u>Observation</u> : Préfinancement accordé le 27 juillet 2015. Dossier présenté dans le cadre du Contrat Régional Unique du PETR Garonne Quercy Gascogne - Année 2015.		
<b>8) L'HONOR DE COS</b> Réalisation d'un chemin piétonnier le long de la RD 959 dans Loubéjac. OPAA/ACO02360	84 000 €	<b>84 000 x 20 % =</b> <b><u>16 800 €</u></b>
<u>Observation</u> : Dossier présenté dans le cadre du Contrat Régional Unique du PETR Garonne Quercy Gascogne Année 2016.		
<b>9) LIZAC</b> Aménagement urbain au coeur du village « lotissement Glayage ». OPAA/ACO02820	116 906 €	<b>111 926 x 20 % =</b> <b><u>22 385 €</u></b>
<u>Observation</u> : Dossier présenté dans le cadre du Contrat Régional Unique du PETR Garonne Quercy Gascogne Année 2016.		
<b>10) MOISSAC</b> Création d'une aire de stationnement de camping-cars (tranche 1). OPAA/ACO02053	222 000 €	<b>185 000 x 20 % =</b> <b><u>37 000 €</u></b>
<u>Observation</u> : Dossier présenté dans le cadre du Contrat Régional Unique du PETR Garonne Quercy Gascogne Année 2016.		
<b>11) MONTESQUIEU</b> Aménagement des abords du lotissement. OPAA/ACO02875	66 700 €	<b>23 500 x 20 % =</b> <b><u>4 700 €</u></b>
<u>Observation</u> : Dossier présenté dans le cadre du Contrat Régional Unique du PETR Garonne Quercy Gascogne Année 2016.		
<b>12) MONTRICOUX</b> Aménagement de la place Neuve. OPAA/ACO02149	107 543 €	<b>107 543 x 20 % =</b> <b><u>21 508 €</u></b>
<u>Observation</u> : Dossier présenté dans le cadre du Contrat Régional Unique du PETR Midi Quercy - Année 2015.		

<b>13) SAINT ANTONIN NOBLE VAL</b> Aménagement de la place des Moines. OPAA/ACO02475 <u>Observation</u> : Dossier présenté dans le cadre du Contrat Régional Unique du PETR Midi Quercy - Année 2015.	137 120 €	<b>137 120 x 20 % =</b> <b>27 424 €</b>
---	-----------	--

TOTAL : ..... 309 155 €

Ces subventions en capital seront prélevées sur les crédits inscrits au Budget Départemental de l'exercice en cours, article 204142, sous-fonction 74.

Autorisation de programme 2016.....	<b>900 000 €</b>
Engagé à la commission permanente de ce jour.....	<b>309 155 €</b>
Disponible.....	<b>590 845 €</b>

### **DECISION de la COMMISSION PERMANENTE**

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu la délibération du Conseil Départemental du 28 avril 2015 portant délégation d'attributions à la Commission Permanente,

Après en avoir délibéré,

#### **LA COMMISSION PERMANENTE :**

- Accorde, selon les modalités susvisées, une subvention globale de 309 155 € pour les 13 dossiers présentés, détaillés ci-dessus ;
- Précise que les dépenses correspondantes seront imputées sur les crédits inscrits à l'article 204142, sous-fonction 74 du budget départemental.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,

Christian ASTRUC